



DOSSIER D'INSCRIPTION

Il comprend :

- ✓ La fiche d'inscription avec votre photo à compléter, dater et signer,
- ✓ 5 chèques du montant de chaque bimestre,

Se reporter au **TABLEAU des TARIFS** affichés à l'école et sur notre site : www.infini-danse.fr
à la page « TARIFS »

Préciser au dos des chèques le nom de la personne inscrite.

Tous les chèques sont à établir à l'ordre d'Infini Danse avec les montants correspondants et à joindre au dossier d'inscription.

Afin de faciliter l'enregistrement de vos règlements, nous vous demandons de bien vérifier que toutes les parties du chèque soient remplies.

- ✓ Un certificat médical
 - **anciens adhérents** : pas obligatoire s'il a été fourni dans les 3 ans
 - **nouveaux adhérents** : peut être fourni dans le mois d'inscription

Les inscriptions ne seront effectives que lorsque le dossier sera **COMPLET**
(hors certificat médical)